

Ouverture des inscriptions en 1^{ère} année de Doctorat Année universitaire 2022-2023

1/ Procédure de pré-inscription

1. Pré-inscription **obligatoire** en ligne à partir du lien : <http://cedoc.um5.ac.ma>
2. Téléchargement du récépissé de la pré-inscription en ligne
3. Dépôt obligatoire du dossier de pré-inscription en format papier au Service des Inscriptions au Cycle Doctoral de l'EMI

2/ Dossier de pré-inscription

1. Récépissé de la pré-inscription en ligne sur la plate-forme de l'Université
2. Demande d'inscription manuscrite adressée à Monsieur le Directeur de l'EMI
3. Un CV avec le CNE et l'Email du candidat
4. Copie de l'un des diplômes suivants :
 - Ingénieur d'Etat
 - Master
 - Tout diplôme reconnu équivalent à «Ingénieur d'état » ou au « Master »
5. Copie de la Licence pour les candidats titulaires du Master
6. Copie du Bac
7. Copie de la CIN
8. Pour les non-salariés, une Attestation de Non emploi délivrée par les autorités compétentes
9. Pour les fonctionnaires des établissements publics et semi-publics une Attestation de Salaire
10. Pour les employés du secteur privé, une Attestation de Salaire et une Attestation de la CNSS des déclarations des salaires

3/ Calendrier

1. Pré-inscription obligatoire en ligne à partir du lien : <http://cedoc.um5.ac.ma>
2. Ouverture de la plate-forme de pré-inscription : **Du 26 septembre au 16 octobre 2022**
3. Dépôt du dossier de pré-inscription à l'EMI : **Du 03 au 21 octobre 2022**
4. Date d'affichage de la liste des admis en doctorat : **15 novembre 2022**
5. Inscription des admis en doctorat : **Du 16 novembre au 2 décembre 2022**
6. Date limite de paiement des frais d'inscription : **2 décembre 2022**

4/ Complément du dossier d'inscription

1. Reçu de paiement des frais d'inscription
2. Fiche d'inscription dûment rempli et signé par le candidat

5/ Frais d'inscription au CEDOC 2022-2023

Les frais d'inscription doivent être payés, après l'affichage de la liste des admis, **par virement ou versement** au compte bancaire de l'Ecole Mohammadia d'Ingénieurs ouvert à la Trésorerie Générale du Royaume :

1. N°: 310 810 1000024004022201 21 pour les non-salariés
2. N°: 310 810 1000024701997601 17 pour les salariés